

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de Membres

En exercice : 21

Présents : 9

Exprimés : 11
(dont 2 pouvoirs donnés)

Vote

Pour : 11

Blancs : 0

Nuls : 0

L'an deux mille vingt et un le 8 avril

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30 , s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S

Présents :

membres élus : **GALEOTE Monique**, Élue de la commune de Lodève, **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **GALEOTE Monique** Élue de la commune de Lodève, **FRONTIN Claudine**, Élue de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **MARTINEZ Marie-Line** représentant l'association ACCORD, **ABRIC Charles** de l'association APF

Pouvoirs :

membres élus : **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC,a donné pouvoir à **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, a donné pouvoir à **GALEOTE Monique** Élue de la commune de Lodève

Absents :

membres élus : **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **BATACHE Carmen**, Élue de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage, **ENNADIFI Fatiha**, Élue de la commune de Lodève

membres qualifiés : **ALVERGNE Michel** représentant l'A.G.E.S.P.A., **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAFA, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES, **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux, **LEDERMAN THérèse** représentant l'e CODEV Pays Coeur d'Hérault,

PREFECTURE
DE L'HERAULT

19 AVR. 2021

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

n° CA CIAS 20210408 03

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°3

Affectation du résultat 2020

Vu la délibération du conseil d'administration de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2020 du budget principal du CIAS, dont conformément au compte de gestion les résultats sont les suivants :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020	23 775,19	A
Report à nouveau	7 267,27	B
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/20	31 042,46	A+B

Section d'Investissement

Solde d'exécution avec résultats antérieurs	- 16 622,51	C
---	-------------	---

Restes à réaliser				
Dépenses	Recettes			
4 826,04	0,00	Solde des restes à réaliser	- 7 240,04	D

Besoin de financement de la section d'investissement	23 862,55	E= C+D
--	-----------	-----------

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par le vote au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de :	23 862,55	F
2/ Surplus affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédents de fonctionnement reporté »	7 179,91	A+B -F =G

Où l'exposé du Président, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 11
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et décident:

- d'approuver l'affectation des résultats 2020 telle que présentée ci dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- de charger Monsieur le Président de notifier la présente à Monsieur le Trésorier de Lodève
- de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extract certifié conforme au registre des délibérations.

PREFECTURE
DE L'HERAULT

19 AVR. 2021 Le Président,
Jean-Luc REQUI
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.